



1) La surcharge de l'année de stage

SE-Unsa 31 : De l'avis général des stagiaires, **ils sont épuisés** : la double casquette enseignant/étudiant est difficile à tenir.

Le volume et l'amplitude horaire du temps de travail : Une enquête (ci-jointe) du Ministère de l'Éducation Nationale de 2010 estimait le temps de travail d'un jeune enseignant du 1^{er} degré à temps complet à 52 heures/semaine. Pour un stagiaire à mi-temps => 26 heures ; s'y ajoutent les 24 heures de cours sur 3 jours (pour les étudiants en MASTER MEEF). N'oublions pas que les exigences universitaires comme les exigences de la classe vont au-delà du présentiel => recherche pour le mémoire, travail de groupe hors temps de formation, partiels ...

La juxtaposition des exigences et des urgences : La formation en alternance ne répond pas aux besoins du terrain mais plutôt à des temps juxtaposés où chacun fixe des exigences dont la somme devient insurmontable pour les stagiaires.

IA-DASEN : Oui, il y a une surcharge de travail réelle, l'allègement est nécessaire mais n'est possible qu'avec des consignes nationales. Il est évident que le contenu de la formation doit être au service du terrain mais nous n'avons pas la main sur l'université. Il existe d'autres choix possibles sur l'organisation du service des professeurs des écoles stagiaires, c'est le cas en Gironde (alternance de 2 stagiaires 1 semaine sur 2 sur un même poste) et nous pouvons y réfléchir, mais pour la rentrée prochaine c'est trop tard.

Analyse du SE-Unsa : La SEULE solution est de mettre le temps de formation au service du terrain. C'est à l'Éducation Nationale de s'emparer de ces questions. La demande comme chaque année sera faite à l'ESPE (à la direction, aux responsables de MASTER) et lors du Conseil de Formation.

SE-Unsa 31 : A quoi ressemble un début d'année pour un stagiaire 1^{er} degré ?

Adopter posture professionnelle/ découverte de la classe/ découverte d'un niveau / découverte d'outils/ découverte d'un métier ... (+ les presque 24 heures à l'ESPE/semaine). En début d'année lorsqu'un stagiaire a cours de 8h à 18H pendant 3 jours, puis se rend en classe les 2 autres jours, il ne reste que la nuit pour préparer sa classe.

Le SE-Unsa présente l'emploi du temps de la 1^{ère} semaine d'un stagiaire de la Haute-Garonne avec le tuilage et les 8 heures de cours le mercredi. D'ailleurs, vous pourriez envisager de laisser le temps aux PES de prendre leurs marques dans leur classe avec plus de tuilage sur le début d'année.

CPC Formation (qui regarde l'emploi du temps de la rentrée 2018-19) : Il n'y aura pas un mercredi de cours magistral entre le tuilage et la prise de classe.

IA-DASEN : Il n'est pas tenable d'exiger d'un stagiaire de se former sur les recommandations ministérielles (BO, programmes ...) hors du temps de formation. Nous pouvons proposer après la phase d'affectation de juillet, d'apporter une aide aux futurs stagiaires en leur proposant une bibliographie, des points de repères... Il est possible d'envisager de décaler la semaine de pré-rentrée de fin août à début juillet.

SE Unsa 31 : Dès le premier semestre, certains stagiaires sont en grande souffrance et le verbalisent : « conditions de travail difficiles, déstabilisantes, épuisantes ; charges de travail démesurée ; stress ; situation anxieuse ; beaucoup de pression ; solitude ; isolement ; culpabilité ... ». En fin d'année, ils constatent tous des syndromes de stress



importants, selon notre enquête 47,5 % des PES ont des troubles du sommeil, 60 % ont ressenti une nervosité accrue et 15 % ont pris des médicaments types anxiolytiques, c'est trop.

- Il faut ABSOLUMENT axer le travail des formateurs de terrain sur les outils pratico-pratique, Former les stagiaires à l'utilisation d'outils déjà créés, arrêter la création automatique de séances, séquences etc... Les PES n'ont pas le temps. Il est possible de proposer (ne pas exiger) des séances, séquences UTILES, APPLICABLES et « clés en main pour la classe », autoriser l'utilisation de manuels. Cela n'empêche pas la posture réflexive. Les formateurs n'ont pas tous la même position sur l'utilisation de manuels.

IA-DASEN : C'est une évidence, il n'est pas dans nos consignes d'interdire l'utilisation de manuels, c'est même dans les préconisations du Ministère de l'Education Nationale. Les PES sont en phase d'apprentissage, il faut leur donner des outils. Quand on veut faire nager quelqu'un, il faut lui donner des supports pour l'aider et ne pas le noyer.

SE Unsa 31 : Il est nécessaire de concentrer le début d'année sur la posture d'enseignant : la gestion de classe, la voix, l'accueil des élèves, des parents, les démarches administratives (présentation des postures d'enseignant de Dominique Bucheton).

IA-DASEN : Trouver l'équilibre entre agir et enseigner est complexe, la gestion de classe s'imbrique dans les deux. Oui, il faut y travailler dès le début de l'année sur la gestion de classe, mais la clé reste de proposer des apprentissages et des contenus de qualité pour gérer l'attention de sa classe.

SE Unsa 31 : Pour diminuer l'amplitude et le volume horaire, votre prédécesseur avait autorisé les PES à ne pas se rendre en animation pédagogique, certains IEN l'appliquent et d'autres non ; il faut de l'équité.

IA-DASEN : Il ne me semble pas opportun de supprimer les 9 heures d'animation pédagogique, surtout pour les prochaines rentrées où elles seront spécifiquement sur le français et les maths. Il me semble plus opportun de ne pas rendre les APC obligatoires pour les PES...

Le SE-Unsa 31 demandera à l'IA de trancher sur cette question lors du prochain Conseil de Formation (26 juin 2018).